

Régime indemnitaire :

Les agents de catégorie C délaissés par Caen la mer

Le nouveau tabou à Caen la mer, c'est de parler du Régime indemnitaire des agents de catégorie C.

En effet, il va falloir tous ensemble qu'on regarde nos feuilles de paye. D'un côté il y a le traitement indiciaire auquel il faut ajouter le régime indemnitaire pour donner, après moult cotisations, **le salaire net**.

Combien d'agent de catégorie C au-dessus de 1500€ ?

Pouvons nous vivre avec cela alors que tout augmente ?

Les agents de catégorie C sont-ils utiles au bon fonctionnement du service public ?

Travailleurs de l'ombre ou au contraire au contact quotidien des usagers, nous sommes souvent confrontés à des rythmes de travail difficiles voir pénibles : cycles décalés, nuit, samedi, dimanche et /ou sur des postes à temps non-complet.

Seule la catégorie C n'a pas connu de revalorisation significative et décente de son régime indemnitaire.

Réduisons les écarts de rémunération en imposant un régime indemnitaire à 340 € minimum par mois pour tous les agents de catégorie C.

C'est 100€ de plus par mois !

Les syndicats SUD, CGT, CFDT de Caen la mer constitués en Intersyndicale ont décidé **d'organiser un certain nombre de réunion à proximité de vos services** pour décider collectivement de la démarche adaptée pour obtenir cette revalorisation .

Pour l'Intersyndicale une mobilisation s'impose.

Sud : 06 33 15 92 63 CGT : 06 67 52 05 67 CFDT : 06 16 66 64 71
sudctbn@gmail.com cgtcaenlamer@orange.fr cfdtcaenlamer@gmail.com



REUNIONS

pour tout le personnel de Caen la mer
Raccrochez vous à celle la plus proche.

Vendredi 8 novembre

- A 9h Conservatoire
- A 10h30 Bibliothèque centrale de Caen salle de Conférence

Mardi 12 Novembre

- A 9h Patinoire
- A 10h30-11h30 Rémy salle Caravelle
- A 12h30-13h30 à Neptune salle Océanos

Ces réunions s'inscrivent dans le cadre de l'heure d'information syndicale.

Vous pouvez librement y assister à raison d'1h par mois ou 3h par trimestre décret D 85-397 art. 5 et 6

Caen, le 28 octobre 2013